

DELIBERATION DU BUREAU**SEANCE DU 09 JUILLET 2026**

OBJET : Demande de subvention LEADER pour le projet BatCam : chauve-souris en direct

N° : 029/2026

Nombre de membres du Bureau	: 13 représentant 13 voix
Nombre de membres en exercice	: 13 représentant 13 voix
Nombre de membres ayant pris part à la délibération	: 7 représentant 7 voix

L'an deux mille vingt-six, le 09 juillet, à quatorze heures, le Bureau régulièrement convoqué en date du douze juin 2026, s'est réuni dans les locaux de la commune de Rians, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel CONSTANS, Président.

Il examine le point n° 3 de l'ordre du jour, visé en objet.

DELEGUES DES EPCI

PRESENTS AYANT PRIS PART AU VOTE :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

J-M. CONSTANS – R. DEBRAY – V. GARELLO – C. PORZIO – P. TONARELLI

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

N. BREMOND – C. VENTURINO-GABELLE

TITULAIRES ABSENTS/EXCUSES :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

J-M. GUISIANO – F. PERO – P. ROUX – N. RULLAN – J. TESSON

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

H. PHILIBERT

SECRETAIRE DE SEANCE : Romain DEBRAY

Le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon, structure animatrice du site Natura 2000 « Sources et Tufs du Haut Var » et en charge de la veille réglementaire sur la partie amont du site Natura 2000 « Val d'Argens », mène depuis plusieurs années des actions de suivi, de préservation et de sensibilisation autour des chauves-souris, espèces particulièrement sensibles et à fort enjeu de conservation sur le territoire.

Afin de renforcer ces actions et de mieux faire connaître ces espèces au grand public, le SMPVV souhaite mettre en place un dispositif innovant de suivi et de valorisation. Quatre gîtes stratégiques (Correns, Plan d'Aups, Fox) seront équipés de caméras pilotables permettant une observation en direct, continue et non intrusive des chauves-souris.

Les écoles du territoire bénéficieront d'un accès privilégié à ces outils interactifs et pédagogiques. Huit d'entre elles profiteront également d'interventions menées par une association d'éducation à l'environnement spécialisée dans les chauves-souris. Pour compléter ce dispositif pédagogique, un poster présentant les principales espèces locales et leurs caractéristiques sera réalisé et diffusé auprès des établissements scolaires et du grand public.

En parallèle, un court métrage documentaire permettra de valoriser ces espèces emblématiques et de sensibiliser le grand public aux enjeux liés à leur préservation.

Ce projet contribuera ainsi à améliorer les connaissances scientifiques, à renforcer l'éducation à l'environnement et à mobiliser les habitants autour de la préservation de la biodiversité locale.

Ce projet est co-porté avec le Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume.

La répartition des dépenses est la suivante :

- Fourniture du matériel et installation : 36 962 € dont 1/4 pris en charge par le PNR (ainsi que les frais d'électricien pour le raccordement du calvaire à l'électricité) et 3/4 par le SMPVV ;
- Réalisation d'un court métrage documentaire : 14 882,51 € répartis à parts égales entre le PNR et le SMPVV ;
- Création et impression d'un poster pédagogique » : 4 960 € répartis à parts égales entre le PNR et le SMPVV ;
- Interventions dans les écoles » : 8 000 € répartis à parts égales entre le PNR et le SMPVV.

Pour la réalisation de ce projet qui a obtenu un avis d'opportunité favorable lors de sa présentation en comité de programmation le 16 janvier 2026, un financement LEADER est sollicité.

Plan de financement

DEPENSES TTC		RECETTES		TAUX DE FINANCEMENT
Prestation sur devis	64 804,51 €	Conseil Régional PACA	10 368,72 €	16%
		FEADER	41 474,89 €	64%
		Autofinancement	12 960,90 €	20%
TOTAL	64 804,51 €	TOTAL	64 804,51 €	100%

Soit un reste à charge de 8 193,45 € pour le SMPVV, après application de la clé de répartition.

LE BUREAU

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide à l'unanimité de :

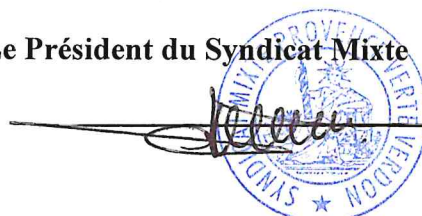
- **APPROUVER** le projet BatCam et de valider le plan de financement prévisionnel
- **SOLLICITER** sur ces bases une subvention de 51 843,61 € au titre du FEADER et auprès du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du programme LEADER Provence Verte Verdon Sainte Baume
- **AUTORISER** le Président à signer tout acte futur se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits,

Secrétaire de séance

ROMAIN DEBRAY

Le Président du Syndicat Mixte



Jean-Michel CONSTANS